



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

2008

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES



TABLE DES MATIÈRES

PAGES

- 3 CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | ORDRE DU JOUR
- 4 CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | PROCÈS-VERBAL
- 9 CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | ÉTATS FINANCIERS
- 28 CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | CONSEIL D'ADMINISTRATION
-
- 29 FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | ORDRE DU JOUR
- 30 FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | PROCÈS-VERBAL
- 33 FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | ÉTATS FINANCIERS
- 43 FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN | CONSEIL D'ADMINISTRATION



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le 29 octobre 2008 - de 16 h 30 à 17 h 30

Centre d'archives de Montréal, édifice Gilles-Hocquart | 535, avenue Viger Est, Montréal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 11 octobre 2007
3. Rapport de la présidente du conseil
4. Rapport financier - exercice terminé le 30 juin 2008
5. Nomination des vérificateurs
6. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009
7. Divers
8. Ajournement de l'assemblée
9. Présentation du président du conseil pour l'exercice 2008-2009
10. Clôture de l'assemblée



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, tenue le 11 octobre 2007, à 11 h, à l'Hôtel Omni Mont-Royal, salon Pierre-de-Coubertin, sous la présidence d'Elliot Lifson, président du conseil de la Chambre.

Environ 100 personnes assistaient à l'assemblée.

Jacinthe Poirier, adjointe exécutive à la présidente et chef de la direction, agissait comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du conseil de la Chambre, Elliot Lifson, accompagné de la présidente et chef de la direction, Isabelle Hudon, et de Roger Plamondon, trésorier, ouvre l'assemblée et constate que le quorum, qui doit être de 30 membres, est atteint. Il propose, pour adoption, l'ordre du jour soumis.

Sur proposition de Marie-Claude Lalande, appuyée par Jean Laurin, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 12 OCTOBRE 2006

La lecture n'ayant pas été demandée, sur proposition de Rémi Racine, appuyée par Sylvie Giguère, le procès-verbal du 12 octobre 2006 est adopté à l'unanimité, comme s'il avait été lu.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le président du conseil, Elliot Lifson, trace un bilan de son mandat pour l'exercice 2006-2007 et mentionne que la Chambre demeure l'organisation la plus pertinente pour défendre Montréal au chapitre de son développement.

La Chambre a déployé son expertise tout au long de l'année. Plus de 600 nouvelles entreprises ont grossi les rangs de l'organisation et le taux de rétention, toujours à la hausse, est de près de 75 % pour ce qui est du membership; ce qui peut être vu comme une résultante logique de l'augmentation constante des revenus de la Chambre durant ces quatre dernières années.

En plus d'avoir offert sa vaste gamme de programmes habituelle, la Chambre a continué de perfectionner ses outils de communication avec les membres.

Dans tous les dossiers majeurs - que ce soit en matière de développement économique, de développement durable, d'éducation ou de vitalité artistique -, la Chambre a su faire avancer avec détermination sa grande cause : Montréal !

Monsieur Lifson poursuit en indiquant que tout ce travail n'aurait pu être possible sans une équipe d'employés chevronnés, sous le fort leadership de la présidente et chef de la direction, Isabelle Hudon, et l'appui des membres de la Chambre. Tous ont une même passion pour Montréal et une même ambition, soit celle d'assurer l'excellence de l'organisation.

C'est notamment grâce au fruit des réflexions des comités d'analyse stratégique de la Chambre, composés de membres provenant de tous les horizons, que la Chambre a su, cette année encore, mettre de l'avant une information juste sur les grandes tendances de l'économie montréalaise.

Il termine en indiquant que la Chambre jouit d'un membership fort, année après année, en raison de sa crédibilité sans cesse démontrée. L'avenir s'annonce prometteur pour une organisation qui,

même après près de deux siècles, demeure toujours aussi « branchée sur le monde ».

4. RAPPORT FINANCIER - EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2007

Roger Plamondon présente les membres du comité de vérification et des finances de la Chambre qu'il préside : Hélène Desmarais, Sylvie Giguère, Dominique Levesque, Martin Spalding ainsi que lui-même. M. Plamondon les remercie de leur implication au cours de l'année et souligne aussi la collaboration d'Éric Meunier, vice-président, Administration, à la Chambre, et son équipe.

Ce comité, dont les membres sont nommés chaque année parmi les membres du conseil, voit, entre autres choses, à valider l'ébauche du budget proposé, mais aussi à examiner et à valider toute l'information financière devant être approuvée par le conseil d'administration.

Avant de commenter les faits saillants de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2007, M. Plamondon mentionne que les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration lors d'une réunion, le 17 septembre dernier. Le rapport des vérificateurs en est un sans réserve.

Au bilan, un actif à court terme de 2 351 227 \$, des placements de 703 390 \$ ainsi que des immobilisations corporelles de 339 403 \$, le tout totalisant un actif de 3 394 020 \$.

Au passif, un total de 2 159 322 \$ à court terme, constitué principalement des comptes créditeurs et des cotisations reportées des membres de 849 532 \$. Un incitatif à la location reporté de 240 763 \$ et un produit reporté de 299 700 \$, ce qui totalise un passif de 2 699 785 \$.

Le surplus est de 694 235 \$, dont 339 403 \$ investis en immobilisations corporelles et 354 832 \$ en non affecté.

À l'état des résultats, les produits de cette année sont de 4 148 553 \$ auxquels sont retranchées des charges de 1 800 070 \$ pour réaliser un excédent des produits sur les charges avant autres éléments de 2 348 483 \$. À ce montant, il faut ajouter les autres produits de l'ordre de 2 192 266 \$ et déduire la rémunération globale de 2 773 735 \$, les frais de fonctionnement de 1 733 623 \$, pour un surplus d'exploitation de 33 391 \$ avant contribution à la Fondation de la Chambre.

En tenant compte de la contribution de 15 000 \$ à la Fondation de la Chambre, l'excédent des produits sur les charges, pour l'exercice 2006-2007, est de 18 391 \$.

Le détail du surplus investi en immobilisations corporelles et du surplus non affecté figure dans les états financiers.

Pour l'état du surplus de trésorerie, l'encaisse a augmenté de 653 371 \$. Cette variation est expliquée par une augmentation aux activités d'exploitation de 652 046 \$ et par une hausse de 1 325 \$ aux activités d'investissement.

Viennent ensuite les notes complémentaires aux états financiers. Ces notes sont, entre autres, les principales conventions comptables de la Chambre et le détail de certains postes aux états financiers présentés précédemment. Les notes font également état des différentes sociétés contrôlées par la Chambre.

5. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

Au cours de la réunion des membres du conseil d'administration, le 17 septembre dernier, ceux-ci recommandent à l'unanimité que la firme PricewaterhouseCoopers soit nommée comme vérificateurs externes pour l'exercice 2007-2008.

Sur proposition de Marie-Claude Lalande, appuyée par Hélène Desmarais, la nomination des vérificateurs pour l'exercice 2007-2008 est approuvée à l'unanimité.

6. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2007-2008

Ainsi que le stipule le code des règlements administratifs de la Chambre, au règlement 34, le comité des nominations était formé des membres suivants :

- › le président du conseil, qui a présidé le comité : Elliot Lifson, vice-président du conseil, Vêtements Peerless Clothing inc.;
- › la première vice-présidente du conseil : Hélène Desmarais, présidente du conseil et chef de la direction, Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal;
- › d'anciens présidents du conseil : Marie-Claude Lalande, vice-présidente adjointe et avocate principale, Financière Sun Life; Guy Fréchette, vice-président et associé directeur du Québec, Ernst & Young;
- › de membres individuels ou délégués d'un membre corporatif : Howard Bowles, vice-président aux Ventes, Région de l'Est, Allstream; Patrick Kenniff, associé, Kenniff & Racine inc.; Monette Malewski, présidente, Agences d'assurance M. Bacal inc.;
- › la présidente et chef de la direction de la Chambre, Isabelle Hudon, assistait également en tant que membre non votant.

Le comité des nominations recommande donc les personnes suivantes pour former le conseil d'administration pour l'exercice 2007-2008 :

- › Pierre Anctil, vice-président directeur, Groupe SNC-Lavalin inc.
- › Charles-Mathieu Brunelle, vice-président exécutif et directeur général, TOHU
- › Isabelle Courville, présidente, Hydro-Québec TransÉnergie
- › Robert Desbiens, conseiller exécutif, Stratégie et innovation, Secteur industriel, IBM Canada
- › Hélène Desmarais, présidente du conseil et chef de la direction, Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal
- › Sylvie Giguère, vice-présidente, Ventes PME - Québec, Bell Canada
- › Michael Goodman, président et fondateur, Michael Goodman Recherche de cadres
- › Anne-Marie Hubert, FCA, associée, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
- › Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- › Joseph Iannicelli, président et chef de la direction, Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
- › Elliot Lifson, vice-président du conseil, Vêtements Peerless Clothing inc.
- › Trung Huu Nguyen, premier vice-président, Finances, Alliances stratégiques et International, Caisse centrale Desjardins
- › John Parisella, président, BCP Ltée
- › Lorraine Pintal, directrice artistique et générale, Théâtre du Nouveau Monde
- › Roger Plamondon, président, Société en commandite Stationnement de Montréal
- › Jan-Fryderyk Pleszczyński, vice-président, Affaires stratégiques, et directeur, Digital Dimension
- › Marc Poulin, président, Sobeys Québec
- › Rémi Racine, président et producteur exécutif, Pensée et mouvement artificiels (A2M)
- › Erik Ryan, vice-président, Affaires générales et communications, Groupe Alcan Métal primaire
- › Jérôme Silvestre, président-directeur général, sanofi-aventis Canada inc.
- › Pierre-Étienne Simard, président, Jeune Chambre de commerce de Montréal
- › Martin Spalding, directeur général, ventes nationales Toronto et ventes locales Montréal, Astral Media Radio inc.
- › Peter Todd, professeur et doyen, Faculté de gestion Desautels, Université McGill
- › Helen Tyros, vice-présidente, région Montréal métropolitain, BMO Banque de Montréal, présidente, Chambre de commerce hellénique du Montréal métropolitain
- › Luc Vinet, recteur, Université de Montréal

Sur proposition de Guy Fréchette, appuyée par Marie-Claude Lalande, la composition du conseil d'administration pour l'exercice 2007-2008, tel que recommandé par le comité des nominations, est approuvée à l'unanimité.

Au nom de la Chambre, M. Lifson remercie tous les administrateurs et, particulièrement, les membres sortants du conseil d'administration. C'est grâce à la généreuse implication de gens de leur trempe que la Chambre a su relever ses nombreux défis avec succès. Leur disponibilité et leur dévouement ont été des atouts certains qui ont grandement contribué au rayonnement de la Chambre. Nos

sincères remerciements à : Claude Lajeunesse, recteur, Université Concordia; Johanne Lépine, présidente et chef de la direction, Aon Parizeau; Dominique Levesque, vice-présidente, Opérations - Est du Canada, Protectron S.E.C.; France-Éliane Nolet, ancienne présidente de la Jeune Chambre de commerce de Montréal; Robert Racine, associé, Kenniff & Racine, Recherche de cadres; Larry Smith, président et chef de la direction, Alouettes de Montréal; Danielle Sauvage, directrice générale et secrétaire du conseil, Conseil des arts de Montréal; Pierre Turcotte, vice-président principal et directeur général - Québec, CGI; et à la présidente du conseil sortante, Marie-Claude Lalande.

Monsieur Lifson salue l'engagement de l'équipe de direction de la Chambre ainsi que le travail exceptionnel de tous les employés de l'organisation qui, par leur esprit de corps, assurent la mise en œuvre de leur vision.

7. DIVERS

La directrice générale du Centre Génération Emploi inc., Anna Campagna, souhaite que les membres soient plus sensibilisés à l'intégration de la population immigrante.

8. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA CHAMBRE

L'assemblée de la Chambre est ajournée afin de permettre au nouveau conseil d'administration de se réunir pour élire son comité exécutif et, pendant ce temps, se tient l'assemblée annuelle de la Fondation.

9. PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL POUR L'EXERCICE 2007-2008

La présidente du conseil pour l'exercice 2007-2008 est présentée par Elliot Lifson qui explique qu'après le mandat d'un an à titre de premier vice-président du conseil, la tradition veut que cette personne accède au poste de président du conseil. Hélène Desmarais, la première vice-présidente, devient donc présidente du conseil.

Le parcours professionnel de Mme Desmarais impressionne. Détentrice d'un BAA en finances de HEC Montréal, elle est fondatrice et présidente du conseil d'administration et chef de la direction du Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM) depuis 1996.

Le CEIM est une pépinière d'entreprises qui se concentre sur le démarrage ainsi que sur le développement des TI, du multimédia, de technologies industrielles novatrices et de sociétés biotechnologiques. Le CEIM soutient l'émergence d'entreprises viables, novatrices et prospères dans ces secteurs représentant une priorité économique pour la région métropolitaine de Montréal et pour la province de Québec.

Depuis sa fondation en 1996, le CEIM est devenu le chef de file des incubateurs au Québec et le plus grand dans son genre au Canada. En 11 ans, le CEIM a aidé 250 entreprises qui montrent un taux de survie de 78 %.

Mme Desmarais est reconnue par ses pairs pour son implication exceptionnelle. Son sens de l'engagement et sa détermination lui ont d'ailleurs valu de nombreux prix de reconnaissance dont la médaille de l'Ordre du mérite de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, le 15 mai dernier.

Elle œuvre au sein de nombreux conseils d'administration. D'ailleurs, elle est devenue la première femme présidente du conseil d'administration de HEC Montréal où elle siège depuis 1999.

Hélène Desmarais prend la parole et remercie les membres du conseil pour leur appui et la confiance qu'ils lui témoignent et l'honneur qu'ils lui font en la choisissant présidente de leur assemblée pour l'année 2007-2008.

Elle rend hommage au travail accompli et à l'engagement du président sortant, monsieur Elliot Lifson. Elle souligne notamment le sérieux de son implication, mais aussi le sens de l'humour et la générosité dont il a su faire preuve.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui se joignent au conseil et les remercie de prendre part au beau défi de la prospérité de Montréal compte tenu de leurs expertises respectives. Elle mentionne que la métropole a besoin d'acteurs clés de leur envergure pour réaliser son plein potentiel dans tous les domaines.

Elle salue les membres qui s'engagent pour une seconde ou une troisième année à siéger au conseil, voire plus, et leur réitère que les succès de la Chambre sont également les leurs. Elle souligne leur contribution inestimable au développement économique, social et culturel de Montréal et les remercie pour leur dévouement constant.

Mme Desmarais présente les membres du nouveau comité exécutif pour l'année 2007-2008 :

- > Elliot Lifson, président du conseil sortant
- > Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction
- > Rémi Racine, premier vice-président du conseil
- > Roger Plamondon, trésorier
- > John Parisella
- > Lorraine Pintal
- > Erik Ryan
- > Martin Spalding
- > et elle-même, Hélène Desmarais, présidente du conseil

Elle conclut en mentionnant que la Chambre est bien placée pour devenir un modèle à suivre en matière de valorisation de l'entrepreneuriat. Stimuler davantage les efforts pour la création de nouvelles entreprises et s'assurer d'offrir aux PME les outils dont elles ont besoin pour innover et être compétitives sont des objectifs auxquels elle souhaite apporter une attention particulière dans le cadre de son mandat.

Avant de proposer la levée de l'assemblée, Mme Desmarais souligne la contribution marquante de la présidente du conseil sortante, Marie-Claude Lalande, à la poursuite de la vision de l'organisation. Elle la remercie d'avoir donné si généreusement de son temps et de son énergie pour promouvoir et défendre le développement et la réussite de la grande région de Montréal.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Sur proposition de Jan-Fryderyk Pleszczyński, appuyée par Guy Fréchette, la levée de l'assemblée est approuvée à l'unanimité.

PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Le 18 septembre 2008

Rapport des vérificateurs

**Aux membres de la
Chambre de commerce du Montréal métropolitain**

Nous avons vérifié le bilan de la **Chambre de commerce du Montréal métropolitain** (l'« organisme ») au 30 juin 2008 et les états des résultats, du surplus et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

Au 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 510 432	1 278 090
Comptes débiteurs (note 4)	546 463	826 682
Frais payés d'avance	60 212	90 132
Partie à court terme des placements (note 5)	23 985	156 323
	<u>2 141 092</u>	<u>2 351 227</u>
Placements (note 5)	864 737	703 390
Immobilisations corporelles (note 6)	302 847	339 403
	<u>3 308 676</u>	<u>3 394 020</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 8)	1 030 285	1 131 196
Cotisations reportées	901 609	849 532
Produits reportés	177 810	178 594
	<u>2 109 704</u>	<u>2 159 322</u>
Incitatif à la location reporté	226 894	240 763
Produits reportés	283 050	299 700
	<u>2 619 648</u>	<u>2 699 785</u>
Surplus		
Investi en immobilisations corporelles	302 847	339 403
Non affecté	386 181	354 832
	<u>689 028</u>	<u>694 235</u>
	<u>3 308 676</u>	<u>3 394 020</u>

Approuvé par le Conseil,

Aéline Desmarais, administratrice

 , administrateur

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Produits		
Services aux membres	1 625 180	1 568 391
Activités	2 152 842	2 040 662
Stratégie et communications	511 500	539 500
	<u>4 289 522</u>	<u>4 148 553</u>
Charges		
Services aux membres	142 004	196 152
Activités	1 226 550	1 149 985
Stratégie et communications	316 290	453 933
	<u>1 684 844</u>	<u>1 800 070</u>
Excédent des produits sur les charges avant autres éléments	<u>2 604 678</u>	<u>2 348 483</u>
Autres éléments (note 9)		
Autres produits	1 992 757	2 192 266
Autres charges		
Rémunération globale	(2 674 066)	(2 773 735)
Frais de fonctionnement	(1 841 874)	(1 733 623)
Indemnités de départ (note 10)	(80 769)	-
	<u>(2 603 952)</u>	<u>(2 315 092)</u>
Excédent des produits sur les charges lié à l'exploitation avant ce qui suit	726	33 391
Contribution à la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	<u>-</u>	<u>15 000</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>726</u>	<u>18 391</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Surplus

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$
Investi en immobilisations corporelles				
	-	-	-	-
Non affecté				
	-	-	-	-
Total				
	-	-	-	-
Surplus au début de l'exercice	339 403	354 832	694 235	675 844
Modification de conventions comptables – Instruments financiers (note 3)	-	(5 933)	(5 933)	-
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(114 950)	115 676	726	18 391
Acquisition d'immobilisations corporelles	78 394	(78 394)	-	-
Surplus à la fin de l'exercice	<u>302 847</u>	<u>386 181</u>	<u>689 028</u>	<u>694 235</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	726	18 391
Ajustements pour		
Pertes non réalisées sur placements	23 351	-
Perte à la cession de placements	5 624	-
Revenu de placement réinvesti	(20 238)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	114 950	153 115
Amortissement de l'incitatif à la location reporté et des produits reportés	(37 843)	(37 843)
Charge de loyer reportée	7 324	23 018
	93 894	156 681
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	260 521	495 365
	354 415	652 046
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(388 912)	(406 298)
Cession de placements	345 233	519 184
Acquisition d'immobilisations corporelles	(78 394)	(111 561)
	(122 073)	1 325
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	232 342	653 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 278 090	624 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 510 432	1 278 090

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

1 Constitution et nature des activités

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« organisme ») est constituée en vertu de la Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sanctionnée par le Parlement du Canada le 23 juin 1992. Elle est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts sur le revenu.

L'organisme compte quelque 7 000 membres. Sa mission est de représenter les intérêts de la communauté des affaires de l'agglomération urbaine de Montréal et d'offrir une gamme intégrée de services spécialisés aux personnes, aux commerçants et aux entreprises de toutes tailles de façon à les appuyer dans la réalisation de leur plein potentiel en matière d'innovation, de productivité et de compétitivité. L'organisme est le plus important organisme privé au Québec voué au développement économique.

2 Principales conventions comptables

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Risque de crédit

L'organisme procède à une évaluation continue du crédit de ses clients et inscrit une provision pour créances douteuses, le cas échéant. La direction considère qu'il n'existe aucun risque de crédit important au 30 juin 2008.

Risque de taux d'intérêt

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Comptes débiteurs
Placements
Comptes créditeurs

Taux d'intérêt fixe et variable
Non productifs d'intérêts
Note 5
Non productifs d'intérêts

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'organisme. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements autres que les placements dans des sociétés contrôlées sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, le coût amorti des comptes débiteurs correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette valeur des comptes créditeurs correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère l'encaisse et les titres de liquidités temporaires de moins de trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Constataion des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire, la durée et les taux suivants :

Matériel informatique	33⅓ %
Logiciels et site Web	20 % et 33⅓ %
Mobilier et équipement	20 %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

(2)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Produits reportés

Les produits reportés à court terme, représentant des produits provenant d'activités et de commandites qui chevauchent deux exercices, sont constatés au fur et à mesure que les charges afférentes sont engagées ou que les services sont rendus.

Les produits reportés à long terme proviennent d'une entente intervenue avec la Ville de Montréal et la Société en commandite Stationnement de Montréal dont l'organisme est l'unique commanditaire. La société en commandite a comptabilisé un achalandage d'une valeur de 499 500 \$ en faveur de l'organisme pour son apport d'expertise à l'entreprise, au financement de l'opération ainsi que pour sa contribution à la mise en place de l'entreprise. Cet achalandage a été capitalisé au coût du placement en contrepartie d'un poste de produit reporté, lequel est amorti selon la méthode linéaire depuis le 1^{er} juillet 1995 sur la durée de l'entente, soit 30 ans.

Incitatif à la location reporté

L'incitatif à la location reporté est amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle des baux.

Opérations non monétaires

Les biens et les services reçus à titre gratuit ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

3 Modifications de conventions comptables

- a) Exercice terminé le 30 juin 2008

Le 1^{er} juillet 2007, l'organisme a adopté les recommandations des chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »).

Chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »

Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés non financiers.

Ce chapitre exige que :

- i) tous les actifs financiers soient évalués à leur juste valeur, compte tenu de certaines exceptions comme les prêts et les placements lorsqu'ils sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance;
- ii) tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de dérivés ou lorsqu'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction. Tous les autres passifs financiers sont évalués à leur valeur comptable;

(3)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

- iii) tous les instruments financiers dérivés soient évalués à leur juste valeur, même lorsqu'ils sont des éléments constitutifs d'une relation de couverture.

L'effet de l'adoption de cette nouvelle norme a été pris en compte au « Surplus au début de l'exercice » et est détaillé à la note 5 des présents états financiers.

Chapitre 1506, « Modifications comptables »

Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les états financiers.

- b) Modifications comptables futures

En décembre 2006 et en juin 2007, l'ICCA a publié les quatre normes comptables suivantes : le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour l'organisme le 1^{er} juillet 2008.

Chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers »

Ce chapitre a été modifié de façon à préciser les exigences en matière d'évaluation et de présentation de la capacité d'une entité à poursuivre ses activités selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les états financiers.

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

Ce nouveau chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital : des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures; et si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication. L'organisme évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers.

Chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et
Chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation »

Ces nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », dont les exigences en matière d'informations à fournir sont révisées et renforcées. Les exigences à l'égard du mode de présentation n'ont toutefois subi aucune modification. L'organisme évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur les états financiers.

(4)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

4 Comptes débiteurs

	2008 \$	2007 \$
Comptes débiteurs	395 017	565 698
Provision pour créances douteuses	(15 000)	(15 000)
	<hr/>	<hr/>
	380 017	550 698
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	45 754	-
Centre d'affaires Info entreprises	48 569	232 876
World Trade Centre Montréal Inc.	72 105	39 026
Fonds Ville-Marie	18	-
Intérêts sur placements	-	4 082
	<hr/>	<hr/>
	546 463	826 682

5 Placements

Compte tenu de l'application du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, au 1^{er} juillet 2007, un montant de 5 933 \$ a été porté en diminution du surplus au début de l'exercice afin de comptabiliser les placements à leur juste valeur.

	2008 \$
Placements dans des fonds monétaires de Fiera Capital Inc. à la juste valeur marchande	
Marché monétaire	23 985
Obligations canadiennes	160 875
Actions canadiennes	109 125
Actions mondiales diversifiées	87 137
Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal	500 100
Placement dans World Trade Centre Montréal Inc.	7 500
	<hr/>
	888 722
Moins la partie à court terme	23 985
	<hr/>
	864 737

(5)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

	2007	
	Valeur comptable \$	Valeur marchande \$
Obligations, portant intérêt à des taux variant de 3,80 % à 5,65 %, échéant de septembre 2007 à juillet 2013	304 103	298 170
Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal	500 100	500 100
Avance au World Trade Centre Montréal Inc., encaissable par versements mensuels de 4 199 \$ incluant les intérêts au taux de 9 %, échéant le 1 ^{er} juin 2008	48 010	48 010
Placement dans World Trade Centre Montréal Inc.	7 500	7 500
	859 713	853 780
Moins la partie à court terme	156 323	156 323
	<u>703 390</u>	<u>697 457</u>

6 Immobilisations corporelles

	2008		2007	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel informatique	140 573	102 119	38 454	55 525
Logiciels et site Web	109 686	72 041	37 645	53 115
Mobilier et équipement	92 798	28 579	64 219	30 049
Améliorations locatives	381 854	219 325	162 529	200 714
	<u>724 911</u>	<u>422 064</u>	<u>302 847</u>	<u>339 403</u>

7 Emprunt bancaire

Au 30 juin 2008, l'organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 300 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable le 31 décembre 2008. Une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des comptes débiteurs présents et futurs de l'organisme a été donnée en garantie de cette marge de crédit. Au 30 juin 2008, cette marge de crédit était inutilisée.

(6)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

8 Comptes créditeurs

	2008 \$	2007 \$
Fournisseurs et frais courus	601 704	595 767
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	-	15 000
Salaires et vacances	392 249	520 429
Taxes de vente	36 332	-
	<u>1 030 285</u>	<u>1 131 196</u>

9 Résultats

Les résultats comprennent l'amortissement des immobilisations corporelles de 114 950 \$ (153 115 \$ en 2007).

Les autres produits comprennent principalement des revenus provenant de sociétés contrôlées d'un montant de 1 735 991 \$ (1 824 035 \$ en 2007), dont le détail est fourni à la note 13, et des revenus de placement d'un montant de 30 862 \$ (49 404 \$ en 2007).

10 Restructuration

À la suite d'une planification stratégique découlant de la diminution du financement du gouvernement, l'organisme a revu sa structure en diminuant la masse salariale afin d'augmenter la rentabilité des activités. Les compressions de personnel ont été effectuées dans différents services et ne résultent pas en une fin d'activité. La rémunération globale de l'exercice n'a pas été touchée étant donné que les compressions ont été effectuées à la fin de l'exercice. Un montant d'indemnités de départ a été présenté séparément de la rémunération globale.

11 Engagements

L'organisme s'est engagé par baux dont le solde, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 1 768 237 \$. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2009	299 936
2010	315 631
2011	320 862
2012	329 584
2013	502 224

(7)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

12 Sociétés contrôlées et intérêt économique

L'organisme contrôle le World Trade Centre Montréal Inc., le Fonds Ville-Marie, le Centre d'affaires Info entreprises et la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain du fait qu'il nomme la majorité des membres du conseil d'administration conformément aux règlements constitutifs des sociétés. De plus, l'organisme contrôle également sa filiale en propriété exclusive Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal.

Les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices financiers déterminés se trouvent ci-dessous et aux pages suivantes.

World Trade Centre Montréal Inc.

Le World Trade Centre Montréal Inc. est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique de l'ensemble du Québec et d'autres provinces du Canada dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs. World Trade Centre Montréal Inc. est intégré au réseau international des World Trade Center.

	2008 \$	2007 \$
Bilan		
Total des actifs	741 336	711 892
Total des passifs	584 810	555 196
Total du surplus	156 526	156 696
	741 336	711 892
Résultats		
Total des produits	2 681 927	2 821 904
Total des charges	2 682 097	2 810 469
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(170)	11 435
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(44 952)	359 422
Activités d'investissement	(4 439)	(24 321)
Activités de financement	(48 010)	(43 893)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(97 401)	291 208

(8)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Fonds Ville-Marie

Le Fonds Ville-Marie est un organisme sans but lucratif qui a pour but de promouvoir le développement socioéconomique de Montréal.

	2008 \$	2007 \$
Bilan		
Total des actifs	2 210 442	2 241 376
Total des passifs	132 326	113 701
Total des actifs nets	2 078 116	2 127 675
	2 210 442	2 241 376
Résultats		
Total des produits	824 514	902 104
Total des charges	774 203	680 891
Excédent des produits sur les charges	50 311	221 213
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	85 841	157 969
Activités d'investissement	(161 115)	(276 945)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(75 274)	(118 976)

(9)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Centre d'affaires Info entreprises

Le Centre d'affaires Info entreprises est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de fournir aux entreprises de toutes les régions du pays des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provincial et fédéral.

	31 mars 2008 \$	31 mars 2007 \$
Bilan		
Total des actifs	171 039	197 941
Total des passifs	146 220	177 009
Total du surplus	24 819	20 932
	171 039	197 941
Résultats		
Total des produits	1 334 958	1 136 537
Total des charges	1 331 071	1 131 621
Excédent des produits sur les charges	3 887	4 916
Flux de trésorerie		
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	25 020	12 878

(10)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Accesum inc.

Accesum inc. est une société par actions qui a été constituée principalement pour agir comme commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal. Cette dernière exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Les états financiers d'Accesum inc., lesquels sont cumulés avec ceux de Société en commandite Stationnement de Montréal, sont les suivants :

	31 décembre 2007 \$	31 décembre 2006 \$
Bilan		
Total des actifs	80 277 242	64 368 104
Total des passifs	79 777 141	63 868 003
Total du capital	500 101	500 101
	80 277 242	64 368 104
Résultats		
Total des produits	57 624 090	38 418 835
Total des charges	57 324 090	38 118 835
Excédent des produits sur les charges	300 000	300 000
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	21 953 156	12 835 655
Activités d'investissement	(19 181 500)	(5 997 503)
Activités de financement	(3 333 333)	(3 333 334)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(561 677)	3 504 818

(11)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain du fait que la Fondation a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'organisme.

	2008 \$	2007 \$
Bilan		
Total des actifs	3 907 848	4 072 345
Total des passifs	49 910	4 276
Total du surplus	3 857 938	4 068 069
	3 907 848	4 072 345
Résultats		
Total des produits	207 768	434 144
Total des charges	447 804	214 786
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(240 036)	219 358
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(138 209)	(205 116)
Activités d'investissement	139 776	205 845
Augmentation nette de l'encaisse	1 567	729

(12)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

13 Opérations entre apparentés

Les principales opérations conclues entre des sociétés contrôlées et l'organisme au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2008 \$	2007 \$
Produits		
Honoraires de gestion	675 618	674 545
Redevances	400 000	400 000
Intérêts	2 373	6 490
Contribution	175 000	270 000
Location	423 000	423 000
Autres	60 000	50 000
Charges		
Contribution	226 500	138 000

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

(13)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN PROPOSÉ POUR 2008-2009

En vertu du règlement 34 du code des règlements administratifs de la Chambre, le comité des nominations recommande aux membres les noms des candidats suivants pour former le conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009.

Dimitri Antonopoulos
Vice-président, Marketing et développement hôtels et restaurants
Le Groupe Antonopoulos

Marc-André Blanchard
Associé directeur, Région du Québec
McCarthy Tétrault

Manon Brouillette
Vice-présidente principale
Développement stratégique et commercialisation
Vidéotron Itée

Charles-Mathieu Brunelle
Directeur général
Muséums nature de Montréal

Isabelle Courville
Présidente
Hydro-Québec TransÉnergie

Robert Desbiens
Vice-président senior, Stratégies corporatives
R3D Conseil inc.

Hélène Desmarais
Présidente du conseil et chef de la direction
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal

Sylvie Giguère
Vice-présidente, Marché moyennes entreprises
Bell Canada

François Giroux
Président
Groupe Lacasse

Michael Goodman
Président et fondateur
Michael Goodman Recherche de cadres

Joseph Iannicelli
Président et chef de la direction
Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

Luc Martin
Associé leader du secteur manufacturier - Canada
Deloitte

Frédéric Michel
Président
Jeune Chambre de commerce de Montréal

John Parisella
Président
BCP Itée

Lorraine Pintal
Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde

Roger Plamondon
Président
Société en commandite
Stationnement de Montréal

Jan-Fryderyk Pleszczynski
Directeur général et vice-président
Affaires corporatives
Digital Dimension

Rémi Racine
Président et producteur exécutif
Pensée et mouvement artificiels (A2M)

Erik Ryan
Vice-président, Communications et relations externes
Rio Tinto Alcan Métal primaire

Jérôme Silvestre
Président-directeur général
sanofi-aventis Canada inc.

Martin Spalding
Vice-président adjoint
Ventes et marketing
Astral Media Radio inc.

Peter Todd
Professeur James McGill et doyen
Faculté de gestion Desautels
Université McGill

Sylvain Vincent
Associé directeur de l'est du Canada et membre du comité exécutif canadien
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Luc Vinet
Recteur
Université de Montréal

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le 29 octobre 2008 - de 16 h 30 à 17 h 30 | Centre d'archives de Montréal, édifice Gilles-Hocquart
535, avenue Viger Est, Montréal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 11 octobre 2007
3. Rapport du président du conseil
4. Rapport financier - exercice terminé le 30 juin 2008
5. Nomination des vérificateurs
6. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009
7. Divers
8. Clôture de l'assemblée



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui s'est tenue le 11 octobre 2007, à l'Hôtel Omni Mont-Royal, salon Pierre-de-Coubertin. Jean Laurin, président du conseil de la Fondation, a présidé l'assemblée.

Environ 100 personnes étaient présentes et Jacinthe Poirier agissait comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean Laurin rappelle que seuls les membres et les fondés de pouvoir des membres de la Fondation de la Chambre peuvent s'adresser à l'assemblée.

Proposé par Raoul Côté et appuyé par Marie-Claude Lalande, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 12 OCTOBRE 2006

Proposé par Marie-Claude Lalande et appuyé par Pierre Laferrrière, le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 12 octobre 2006 est approuvé à l'unanimité comme s'il avait été lu.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Laurin rappelle que la mission de la Fondation est de suivre l'évolution et la gestion des actifs du portefeuille de la Fondation.

Au cours de l'année, une procédure de recherche d'un nouveau gestionnaire de portefeuille a été effectuée tout en procédant à une révision des critères reliés au processus d'évaluation. À la suite des réflexions, le mandat a été confié à la firme Fiera Capital.

Des discussions entourant la mission de la Fondation se tiendront durant l'année et d'anciens présidents seront invités à y participer.

Monsieur Laurin remercie les membres du conseil d'administration de leur implication tout au long de l'année et souligne le départ de Marie-Claude Lalande et de Manon Vennat. Il remercie également Éric Meunier, vice-président, Administration, et son équipe.

4. RAPPORT FINANCIER - EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2007

Claude Michaud, trésorier, présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2007 et souligne que le rapport des vérificateurs en est un sans réserve qui reflète fidèlement la situation financière de la Fondation au 30 juin 2007.

Les principaux faits saillants des états financiers approuvés par le conseil d'administration le 14 septembre dernier sont précisés.

Au bilan, un actif à court terme de 146 598 \$ et des placements de 3 925 747 \$, pour un total d'actif de 4 072 345 \$.

Au passif, un compte créditeur de 4 276 \$.

Le surplus non affecté est de 4 068 069 \$.

À l'état des résultats, des produits totaux de 434 144 \$, incluant une contribution de la Chambre de 15 000 \$ pour cette année et 260 663 \$ en gain à la cession de placements par suite du changement de gestionnaire de portefeuille. Les charges sont composées de 18 586 \$ en honoraires de gestion des placements, de 8 004 \$ en honoraires de gestion à la Chambre, de 13 000 \$ en honoraires professionnels (consultant Aon) et de 196 \$ en frais administratifs.

Cette année, la Fondation a donné la même contribution à la Chambre que l'année dernière, soit 175 000 \$. Avec cette contribution, l'excédent des produits sur les charges s'élève à 219 358 \$.

Pour l'état du surplus de trésorerie, l'encaisse a augmenté de 729 \$. Cette variation est expliquée par une diminution aux activités d'exploitation de 205 116 \$ compensée par la vente de placements de l'ordre de 205 845 \$.

Viennent ensuite les notes complémentaires aux états financiers. Ces notes sont, entre autres, les principales conventions comptables de la Fondation.

À la note 4, l'évolution des valeurs comptable et marchande des placements depuis les cinq dernières années est indiquée.

Les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2007, adoptés par le conseil d'administration à sa réunion du 14 septembre 2007, sont déposés.

5. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

À la suite de la réunion du 14 septembre 2007, le conseil d'administration de la Fondation recommande que la firme PricewaterhouseCoopers soit nommée comme vérificateurs externes pour l'exercice 2007-2008.

Proposée par Guy Fréchette et appuyée par Marie-Claude Lalande, la nomination des vérificateurs pour l'exercice 2007-2008 est approuvée à l'unanimité.

6. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2007-2008

Conformément à l'article 31 des règlements généraux de la Fondation, le comité des nominations était formé de :

Jean Laurin
Président et chef de la direction
GVA Devencore

Isabelle Hudon
Présidente et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Nycol Pageau-Goyette
Présidente
Pageau-Goyette et associés

Manon Vennat
Présidente
Manon Vennat et associés

En vertu de l'article 31 des règlements généraux de la Fondation de la Chambre, le comité des nominations recommande aux membres les noms des candidats suivants pour former le conseil d'administration de la Fondation pour l'année 2007-2008 :

Isabelle Hudon
Présidente et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Pierre Laferrière
Président
Conseil canadien de recherche en gestion thérapeutique

Pierre Laflamme
Associé
McCarthy Tétraut

Jean Laurin
Président et chef de la direction
GVA Devencore

Elliot Lifson
Vice-président du conseil
Vêtements Peerless Clothing inc.

Claude Michaud
Vice-président exécutif aux finances et
chef de la direction financière
Kangourou Média inc.

Nycol Pageau-Goyette
Présidente
Pageau-Goyette et associés

Proposée par Marie-Claude Lalande et appuyée par Guy Fréchette, la composition du conseil d'administration pour l'exercice 2007-2008 est approuvée à l'unanimité.

7. DIVERS

Aucun point n'est apporté à l'élément « Divers ».

8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FONDATION

Jean Laurin remercie les membres du conseil pour le travail accompli tout au long de l'année.

La clôture de l'assemblée annuelle, proposée par Raoul Côté et appuyée par Marie-Claude Lalande, est approuvée à l'unanimité.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2008

PricewaterhouseCoopers
LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
1250, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal (Québec)
Canada H3B 2G4
Téléphone +1 514 205-5000
Télécopieur +1 514 876-1502

Le 26 septembre 2008

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Nous avons vérifié le bilan de la **Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain** (la « Fondation ») au 30 juin 2008 et les états des résultats, du surplus et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

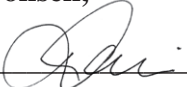

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

Au 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	7 184	5 617
Comptes débiteurs (note 4)	528	15 981
Partie à court terme du solde à recevoir sur la vente du terrain	-	125 000
	<u>7 712</u>	<u>146 598</u>
Placements		
Fonds communs de placement (note 5)	3 900 136	3 925 747
	<u>3 907 848</u>	<u>4 072 345</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 6)	49 910	4 276
Surplus		
Non affecté	<u>3 857 938</u>	<u>4 068 069</u>
	<u>3 907 848</u>	<u>4 072 345</u>

Approuvé par le Conseil,

_____ , administrateur _____ , administrateur

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Produits		
Intérêts et dividendes	207 768	158 481
Perte non réalisée sur les placements	(195 321)	-
Gain (perte) à la cession de placements	(52 045)	260 663
Contribution de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	-	15 000
	<u>(39 598)</u>	<u>434 144</u>
Charges		
Honoraires de gestion		
Placements	17 318	18 586
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	8 004	8 004
Honoraires	-	13 000
Frais d'administration	116	196
	<u>25 438</u>	<u>39 786</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant contribution à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(65 036)	394 358
Contribution à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	<u>175 000</u>	<u>175 000</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<u>(240 036)</u>	<u>219 358</u>

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Surplus

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Surplus non affecté au début de l'exercice	4 068 069	3 848 711
Modifications de conventions comptables – Instruments financiers (note 3)	29 905	-
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<u>(240 036)</u>	<u>219 358</u>
Surplus non affecté à la fin de l'exercice	<u>3 857 938</u>	<u>4 068 069</u>

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2008

	2008 \$	2007 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(240 036)	219 358
Ajustements pour		
Perte non réalisée sur les placements	195 321	-
Perte (gain) à la cession de placements	52 045	(260 663)
Revenu de placement réinvesti	(206 626)	(148 581)
	(199 296)	(189 886)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	61 087	(15 230)
	(138 209)	(205 116)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(555 000)	(6 415 055)
Produit de la cession de placements	569 776	6 495 900
Produit de la cession du terrain	125 000	125 000
	139 776	205 845
Augmentation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	1 567	729
Encaisse au début de l'exercice	5 617	4 888
Encaisse à la fin de l'exercice	7 184	5 617

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

1 Constitution et nature des activités

La Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Fondation ») est constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Elle a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

2 Principales conventions comptables

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Juste valeur des instruments financiers

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Fondation. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- L'encaisse et les placements sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, le coût correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

3 Modifications de conventions comptables

a) Exercice terminé le 30 juin 2008

Le 1^{er} juillet 2007, la Fondation a adopté les recommandations des chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »).

Chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »

Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés non financiers.

Ce chapitre exige que :

- i) tous les actifs financiers soient évalués à leur juste valeur, compte tenu de certaines exceptions comme les prêts et les placements lorsqu'ils sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance;
- ii) tous les actifs financiers soient évalués à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de dérivés ou lorsqu'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction. Tous les autres passifs financiers sont évalués à leur juste valeur comptable;
- iii) tous les instruments financiers dérivés soient évalués à leur juste valeur, même lorsqu'ils sont des éléments constitutifs d'une relation de couverture.

L'effet de l'adoption de cette nouvelle norme a été pris en compte au « Surplus au début de l'exercice » et est détaillé à la note 5 des présents états financiers.

Chapitre 1506, « Modifications comptables »

Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les états financiers.

b) Modifications comptables futures

En décembre 2006 et en juin 2007, l'ICCA a publié les quatre normes comptables suivantes : le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Fondation le 1^{er} juillet 2008.

Chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers »

Ce chapitre a été modifié de façon à préciser les exigences en matière d'évaluation et de présentation de la capacité d'une entité à poursuivre ses activités selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les états financiers.

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

Ce nouveau chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital : des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures; et si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en questions, les conséquences de cette inapplication. La Fondation évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers.

Chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir »

Chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation »

Ces nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », dont les exigences en matière d'informations à fournir sont révisées et renforcées. Les exigences à l'égard du mode de présentation n'ont toutefois subi aucune modification. La Fondation évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur les états financiers.

4 Comptes débiteurs

	2008 \$	2007 \$
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	-	15 000
Intérêt sur les placements	-	316
Taxes à la consommation	528	665
	528	15 981

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2008

5 Fonds communs de placement

Compte tenu de l'application du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA au 1^{er} juillet 2007, un montant de 29 905 \$ a été porté en augmentation du surplus au début de l'exercice afin de comptabiliser les placements à leur juste valeur marchande.

	2008	2007	
	Juste valeur	Juste valeur	Valeur
	\$	marchande	comptable
		\$	\$
Placements dans les fonds monétaires de Fiera Capital			
Marché monétaire	20 873	75 289	75 850
Obligations canadiennes	1 512 197	1 709 139	1 763 884
Actions canadiennes	861 411	1 149 675	1 058 043
Actions mondiales diversifiées	641 591	1 021 541	1 027 970
Diversifié à rendement absolu	573 984	-	-
Répartition tactique de l'actif	290 080	-	-
	3 900 136	3 955 644	3 925 747

6 Comptes créditeurs

	2008	2007
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	4 156	4 276
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	45 754	-
	49 910	4 276

7 Opérations entre apparentés

La Fondation a conclu des opérations avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, organisme qui a des membres communs avec la Fondation. Les opérations sont effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN PROPOSÉ POUR 2008-2009

En vertu de l'article 30 des règlements généraux de la Fondation de la Chambre, le comité des nominations recommande aux membres les noms des candidats suivants pour former le conseil d'administration de la Fondation pour l'exercice 2008-2009.

Hélène Desmarais
Présidente du conseil et chef de la direction
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal

Pierre Laferrière
Président
Conseil canadien de recherche en gestion thérapeutique

Pierre Laflamme
Associé
McCarthy Tétraut

Marie-Claude Lalande
Chef, Administration et gouvernance
Hydro-Québec TransÉnergie

Jean Laurin
Président et chef de la direction
GVA Devencore

Claude Michaud
Chef des opérations financières
Groupe Lagassé

(4)